

L'heure de la vérité a sonné en Colombie



Guillermo Alvarado

Au milieu de l'avalanche de nouvelles générées ces derniers jours dans notre région et dans d'autres latitudes du monde, une information d'une importance particulière a pu passer inaperçue comme la signature en Colombie du décret en vertu duquel la Commission de la vérité a été créée. Cette commission est chargée d'étudier l'histoire de la guerre, ses causes, ses conséquences et le dédommagement des victimes de plus d'un demi siècle d'affrontements.

Cette entité a la mission de contribuer à l'éclaircissement des faits, de donner une vaste explication sur la complexité du conflit armé et de promouvoir et de contribuer à la reconnaissance des victimes et de la responsabilité de ceux qui ont participé directement ou indirectement dans la guerre.

Comme il arrive dans des cas similaires, l'information obtenue n'aura pas de valeur judiciaire, c'est à dire qu'elle ne pourra pas être utilisée comme preuve dans des procès. C'est la seule alternative pour générer confiance et que tous, d'une partie et d'autre, puissent s'exprimer en toute liberté, qu'ils racontent leurs histoires, qu'ils offrent leurs témoignages personnels ou familiaux.

Dans un processus de paix comme le colombien, la vérité est essentielle pour aboutir à la réconciliation de la société, fracturée par un conflit qui a duré plus d'un demi siècle, qui a laissé des centaines de milliers de victimes, qui ont besoin maintenant de connaître exactement ce qui est survenu, le rôle joué dans les faits par l'État, les guérilleros et d'autres acteurs de ces événements.

Il y a eu dans notre continent des exemples sur l'importance des commissions de la vérité. En Argentine, au Chili ou au Salvador, l'acceptation, la prise de conscience collective des faits survenus ont permis de fermer des blessures.

Au Guatemala il est arrivé tout le contraire. La diffusion de la vérité a été partielle et n'a pas eu l'impact escompté. L'évêque Juan Gerardi, qui a dirigé une enquête réalisée par l'église catholique a été assassiné 48 heures après avoir remis les résultats. On ignore toujours l'identité des auteurs intellectuels du crime.

Dans le cas de la Colombie, une décision donne de grands espoirs. Parallèlement à la création de la Commission pour l'éclaircissement de la vérité, la cohabitation et la non répétition, une unité de recherche de personnes portées disparues a été mise en marche. Son but est d'éclaircir le sort de quelque 50 000 personnes durant la guerre.

Ces informations constituent une consolation extraordinaire pour les proches des victimes de ce délit qualifié de lèse humanité.

On appuie ainsi les accords signés par le gouvernement de Juan Manuel Santos et les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie-Armée du Peuple, négociés durant 4 ans à La Havane.

Seule la vérité-aussi douloureuse soit-elle, peut conduire à la réconciliation et à la justice après un conflit aussi prolongé et dans lequel la société toute entière a été impliquée d'une façon ou d'une autre. La société doit assumer sa responsabilité collective pour trouver le chemin vers la paix véritable et le développement harmonieux, sans détournements.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/126970-lheure-de-la-verite-a-sonne-en-colombie>



Radio Habana Cuba